

L'hon. M. Fleming: Je n'ai pas dit cela.

M. Regier: A mon avis, le gouvernement a commis là une grave négligence, et cette négligence est peut-être cause, dans une large mesure, de la situation inextricable dans laquelle il se trouve aujourd'hui.

L'hon. M. Fleming: Je n'ai jamais prononcé les paroles que vous m'attribuez.

L'hon. M. Martin: Mais si, elles sont de vous.

M. Regier: Que le gouvernement n'ait pas consulté le gouverneur de la Banque du Canada avant de prendre des décisions sur ces questions, qu'il n'ait pas cherché à obtenir les conseils de celui qui gère manifestement la Banque du Canada selon les intérêts du peuple canadien, voilà qui est grave. Le ministre prétend qu'il n'a pu consulter le gouverneur en vue de la préparation du budget à cause de l'attitude intransigeante de ce dernier.

L'hon. M. Fleming: Je n'ai pas dit cela.

L'hon. M. Martin: Ces paroles sont certes du ministre.

M. Regier: J'ai entendu le ministre exprimer cette opinion avant-hier, et je pense que le compte rendu le montrera très clairement.

L'hon. M. Martin: Bravo!

M. Regier: Le ministre prédit une hausse du produit national brut—nous ne pouvons que le supposer—d'environ 3 p. 100. Cette hausse ne suffit pas du tout à répondre aux besoins de notre pays. Si l'on tient compte du taux annuel de notre croissance démographique, et si l'on considère que le ministre va faire baisser la valeur du dollar canadien, ce qu'il prédit, c'est, en réalité, une diminution, par tête, de la production des biens et services. En reconnaissant qu'il n'escompte pas que la situation va s'améliorer, le gouvernement semble tout à fait satisfait de traverser une autre année de stagnation économique, comme nous le savons à présent, et de compter presque un million de chômeurs l'hiver prochain. Et il semble que le gouvernement veuille tenter de surmonter la crise, espérant qu'un miracle viendra remettre les choses en place.

Il est intéressant de relever qu'à l'égard de l'augmentation de notre produit national brut, l'expansion depuis 1956 n'a pas été en rapport avec l'accroissement de notre effectif ouvrier et n'a pu absorber les personnes déplacées de l'industrie et de l'agriculture, à la suite des changements technologiques intervenus. En dollars constants, notre production nationale brute a augmenté. En 1957, elle s'est accrue de .1 p. 100; en 1958, elle a avancé de 1.1 p. 100; en 1959, de 3.2 p. 100; pour

[M. Regier.]

retomber à 2.1 p. 100 en 1960. Ce que je viens de dire fait fortement contraste avec ce qui s'est passé pendant les années qui ont précédé 1957. En 1950, le rythme d'expansion réelle était de 6.9 p. 100; en 1951, de 6.2 p. 100; en 1952, il atteignait 8 p. 100; en 1955, 8.6 p. 100 et la même proportion, soit 8.6 p. 100 en 1956. La valeur par habitant des marchandises et services est aujourd'hui de 5 p. 100 inférieure à ce qu'elle était en 1956, et le ministre prévoit que ce triste état de choses se poursuivra au moins jusqu'à la fin du prochain exercice financier, c'est-à-dire jusqu'au 31 mars 1962.

Notre main-d'œuvre s'accroît au rythme le plus rapide du monde. Je crois que, seul, le Japon nous dépasse à ce point de vue. Au cours des huit années allant de 1950 à 1958—ces données sont extraites du relevé de l'économie mondiale établi par les Nations Unies pour 1959—l'accroissement annuel de notre effectif ouvrier était de 2.2 p. 100, alors qu'aux Pays-Bas il n'était que de 1.2 p. 100, et au Royaume-Uni, de .9 p. 100 seulement. Quand notre effectif ouvrier s'accroît à un rythme aussi rapide, il est indispensable que le gouvernement prenne des moyens pour que les possibilités d'emploi augmentent au moins au même rythme que la main-d'œuvre.

Nous nous attendions à ce qu'on présente à la population canadienne des projets de grande envergure. Dans le domaine de la production, il ne serait guère utile, à l'heure actuelle, de se contenter d'abreuver la pompe, pour employer l'expression courante. Il faut prendre des mesures pour stimuler la demande effective au Canada, afin de créer suffisamment d'emplois. Or le gouvernement ne fait rien en ce sens.

Je veux demander au ministre, puisqu'aujourd'hui il souscrit ostensiblement à une politique de réduction des taux d'intérêt, comment il envisage d'abaisser effectivement ces taux quand lui-même admet qu'il lui faudra trouver au delà d'un milliard de dollars de plus sur le marché de l'argent ou par l'entremise de la Banque du Canada? D'après moi, le ministre se contredit quand il accuse le gouverneur de la Banque du Canada d'être responsable des taux d'intérêt excessifs, puisque lui-même, de sa propre initiative, se prépare à emprunter encore des sommes formidables sur le marché canadien de l'argent.

Sauf erreur, le gouvernement a annoncé, à mon grand plaisir, que le rôle de la Banque du Canada sera vraisemblablement examiné par une commission royale. Je remarque que le gouverneur de la Banque applaudit sans réserve à cette initiative, comme on l'a remarqué, je crois, au comité de la main-d'œuvre du Sénat. Je vais citer les paroles de M. Coyne à ce propos.